Image not found or type unknown

Hypotheque judiciaire +saisie remunetation

Par **Anne BONA**, le **15/12/2017** à **20:06**

Bonjour

J'ai une hypotheque judiciaire (banque casino) et il y a marque sur l'acte
Sous reserve de tous autres dus hypotheque interets etc

Qu'est ce que ca veut dire ? Si il y a une autre creance avec le meme creancier celui ci ne serait pas oblige de refaire une saisie?

Ps creance banque casino repris par bnp paribas

Le hic s'est que j'ai aussi une saisie remuneration (depuis 2015) creancier cofinoga repris aussi par bnp paribas

Bnp paribas peut elle en plus de la saisie remuneration faire une saisie hypothecaire apres autant de temps

Cdlt

Par **Visiteur**, le **16/12/2017** à **14:41**

Bonjour,
Je crois que la banque Casino est plutôt détenue à 50/50 par Groupe Casino et Crédit Mutuel.

Quoi qu'il en soit, chacune de ces créances concerne une entité indépendante du groupe auquel elle est rattachée.

"Sous réserve de tous autres dus hypothèque intérêts etc" veut certainement dire qu'il pourrait exister d'autres garantie prises, de même type.

Par **Anne BONA**, le **18/12/2017** à **08:09**

Merci pour votre réponse.

peut-on faire AUJOURD'HUI une hypothéque pour une créance de 2009 qui a déjà une saisie

rémunération par un TGI depuis 2013

Cdlt

Par **youris**, le **18/12/2017** à **09:16**

bonjour,
rien n'interdit de faire plusieurs saisies chez le même débiteur tant que les soldes minimaux sont respectés.
salutations

Par **Anne BONA**, le **18/12/2017** à **09:50**

Donc si je comprends bien une hypothéque peut-être faite à n'importe quel moment même pour une créance de 2009

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés